

CONFÉDÉRATION MONDIALE MORNESE

ANCIEN/NES ÉLÈVES DES FMA

Siège social et administratif à Rome - Via Gregorio VII n. 133

Code fiscal 97070250580

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE CONFÉDÉRALE AU RAPPORT ANNUEL 2021

Chers et chères Conseiller.e.s,

le rapport annuel 2021 que nous soumettons à votre approbation présente un bilan économique avec des données analytiquement détaillées dans les notes relatives au bilan.

La gestion 2021 a été réalisée par deux Conseils Confédéraux : l'ancien Conseil Confédéral présidé par Maria Maghini jusqu'au 20 août 21 tandis que le nouveau Conseil présidé par Maria Carmen Castillon prenait en charge la gestion pour les mois suivants.

Ce rapport inclut donc le fonctionnement du Conseil confédéral sortant pour les huit premiers mois et celui du nouveau Conseil confédéral pour le reste de l'année et est donc divisé en deux parties:

Première partie : Gestion de janvier à août 2021

Personnel du Siège central

Le personnel composé de trois unités avec différents types d'heures à temps partiel, est passé sous dépendance économique et fonctionnelle de *l'a.s.b.l. Associazione Mornese Laïcs-Ancien/nes Elèves* en lien avec les FMA dans le monde, à partir du 1er janvier 2021. Une personne des ressources humaines a été mise à la disposition de la Confédération mondiale des Ancien/nes Elèves des FMA pour cinq heures par semaine.

PaC Project (Proviamo a Contarci) (Essayons de nous compter)

Les années précédentes, le projet appelé PaC (Essayons de nous compter) a été activé. Avec ce projet, une nouvelle façon de collecter les données des associé.e.s a été mise en place en changeant les tableaux désormais obsolètes et en y insérant de nouvelles entrées (lieu et date de naissance, code fiscal, téléphone et e-mail, profession) afin de pouvoir construire le « Livre confédéral des associés et associées » tel que prévu à l'époque par les Statuts.

Avec un ajustement ultérieur du projet, nous sommes passé.e.s de la collecte de données papier à la collecte informatisée via la zone réservée insérée sur le site Web de la Confédération et mise à la disposition de chaque Fédération avec un mot de passe spécial. Le projet a débuté au niveau italien et a ensuite été étendu au reste du monde. Il est entré en pleine capacité en 2019.

Les premières données fiables ont été collectées auprès des 21 Fédérations Italiennes : 11 650 membres. Pour les Fédérations étrangères, suite à la demande de janvier 2021, les

données sont encore incomplètes car celles des différentes Fédérations du monde ne sont pas encore arrivées au Siège.

Rencontres en ligne avec les Fédérations du monde

De janvier à mars 2021, des réunions en ligne ont eu lieu avec toutes les Fédérations du monde regroupées selon leur langue et leur position géographique donc, pour l'Europe occidentale et du sud: la Péninsule ibérique et l'Italie ; pour l'Europe du Nord, de l'Est et du Moyen-Orient, pour l'Amérique du Nord et du Sud, pour le Brésil, pour l'Inde et une partie de l'Asie, pour l'Afrique. Tout cela, dans le but de faire participer les Président.e.s, Déléguées et Représentants de la Famille Salésienne, aux décisions à prendre quant à la modification du Statut de la Confédération mondiale, quant aux motifs de l'Assemblée extraordinaire du 28 mars 2021 lors du VIIe Congrès international en tant que partie intégrante de l'Assemblée ordinaire d'août 2021 et pour les procédures d'envoi des amendements au Statut susmentionné.

La revue Unione

En cette année du centenaire de la revue Unione, le 12 juin 2021, un webinaire a eu lieu intitulé : « *La valeur de la presse associative* », pour réfléchir sur le sens qu'une revue faite de mots et d'images imprimées peut avoir, avec ses rythmes lents et aussi ses coûts, dans une société habituée à la vitesse d'internet et des réseaux sociaux, inondée de communications qui proviennent continuellement de la télévision, de la radio et de toutes sortes de médias.

Trois directeurs d'autant de magazines d'associations et le directeur de la Fédération italienne de la presse catholique (FISC) ont été invités à discuter de cette question. Chaque expérience est différente de l'autre, mais chacun était d'accord pour confirmer l'importance de l'écrit qui reste dans le temps et qui, surtout, conduit à la réflexion.

«Unione » demeure un outil indispensable, tant pour faire grandir la Confédération que pour y communiquer notre vision et notre mission.

Relations avec l'Institut FMA et la Famille Salésienne

Des relations constantes ont été maintenues avec l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice et les membres de la Famille Salésienne à travers la participation, également pour cette année 2021, à la Consulte de la Famille Salésienne en mai 2021 (en ligne) ainsi que la participation à la Semaine de Spiritualité Salésienne en janvier 2021 (en ligne) .

Le renouveau de l'Association face aux défis du troisième millénaire

Les fédérations italiennes ont demandé à pouvoir créer une entité qui les regrouperait et les représenterait au niveau législatif national, conformément aux nouvelles règles et, par conséquent, le 21 septembre 2020, a été créée l'Association appelée « Associazione Mornese Laici – Exallieve/i in rete con le FMA nel mondo Onlus » (asbl Association Mornèse Laïcs et Ancien/nes Elèves en lien avec les FMA du monde).

La Confédération, en ne choisissant pas de devenir une Entité du Tiers Secteur, a modifié ses statuts en l'adaptant en termes de structure, d'approche, de gouvernance et de

dénomination, comme approuvé lors de l'assemblée du 28 mars 2021. En effet, à partir de cette date, elle a pris le nom de Confédération mondiale *Mornèse* Ancien/nes Elèves des Filles de Marie Auxiliatrice.

Certains aspects particuliers du Statut figurent aux articles 1 et 17 :

- Le concept de « travail en lien » avec les FMA,
- l'ouverture de l'Association aux laïcs, femmes et hommes sans distinctions ethniques, sociales, culturelles et religieuses qui s'inspirent et adhèrent au charisme salésien de Mornèse, exprimé dans le Document d'identité qui présente la mission et la vision de notre Association. Le Document d'identité peut être considéré comme la version mise à jour du règlement de 1908 rédigé par Don Rinaldi, sœur Caterina Arrighi et les premières Anciennes Elèves.
- la mise en place d'une référente laïque disponible pour accepter un engagement de responsabilité avec la Déléguée FMA dans l'animation des Unions où les Filles de Marie Auxiliatrice ne sont plus présentes. Elle sera certainement une figure qui pourra vivre avec la maturité humaine, chrétienne et avec passion, le charisme et qui possède un fort sens du service à l'Association.

VII Congrès international

Le Congrès international, nouveauté incluse dans les statuts, veut être un moment privilégié de formation pour ceux et celles qui adhèrent à l'Association, afin qu'ils/elles y renouvellent leur adhésion en en approfondissant la *vision* et la *mission* et en préparant la rédaction des lignes programmatiques du sextennat. Le VIIe Congrès international qui s'est tenu le 30 juillet 2021 avait pour thème : « *Quelle résilience pour l'Association ? Défis, Perspectives, Parcours* ».

La résilience est considérée comme une attitude qui permet de faire face, de manière positive et proactive aux situations de n'importe quel genre qui se présentent. A travers des rapports de personnalités du monde socio-économique, nous nous sommes interrogés sur ce qu'est la résilience pour notre Association. De quel type de résilience avons-nous besoin aujourd'hui *pour montrer notre importance(être significatif)* en tant qu'Ancien/nes Elèves et laïcs ?

Partant de cette hypothèse, le sous-titre met en évidence trois éléments fondamentaux :

LES DÉFIS. Nous nous demandons : quels sont les défis qui, au niveau mondial, traversent la vie de l'humanité et qui nous interpellent en tant qu'association ?

LES PARCOURS. Nous nous demandons : comment comptons-nous relever les défis ? Comment se construisent les réponses aux défis ? Pour répondre à ces questions, nous prenons en considération les thèmes du Document d'identité qui constituent la réponse SPÉCIFIQUE que l'Association peut donner.

LES PERSPECTIVES. Répondre aujourd'hui aux défis avec l'originalité typique de l'Association, avec son charisme, c'est REGARDER VERS L'AVENIR. C'est pourquoi nous voulons nous tourner vers l'avenir, vers des horizons qui constituent l'engagement de l'Association en vue de la formulation des lignes de programmation.

Le Congrès a vu la participation en ligne de plus de 1 100 personnes de toutes les parties du monde.

Encore deux événements importants à signaler pour la Confédération au cours des deux premiers quadrimestres de 2021 sont:

l'Assemblée Mondiale du 28 mars 2021 tenue en ligne avec la première partie « extraordinaire » relative à :

- la ratification, à distance, du règlement pour le fonctionnement de l'Assemblée
- l' approbation du nouveau texte du Statut Confédéral

Et dans la partie « ordinaire »:

- l'approbation des critères pour la détermination de la cotisation annuelle à payer par les Fédérations membres.

L'Assemblée mondiale du 31 juillet 2021 qui s'est tenue en ligne a approuvé :

- 1) la reconnaissance du règlement électoral;
- 2) l'examen et l'approbation du bilan de 2020 accompagnés des rapports prévus au Statut ;
- 3) le PV du rapport du Conseil Confédéral relatif à toute la durée de validité de son mandat;
- 4) la détermination du nombre de membres du Conseil Confédéral pour la période du sextennat 2021-2027;
- 5) la nomination des membres du Conseil Confédéral relevant de la compétence de l'Assemblée;
- 6) la détermination du nombre de membres de l'Organe de Contrôle pour le sextennat 2021-2027;
- 7) la nomination des membres de l'Organe de Contrôle et de leurs suppléants.

L'Assemblée s'est poursuivie le 1er août et s'est terminée après le Congrès du 2 août 2021 avec la nomination des membres du nouveau Conseil Confédéral pour le sextennat 2021-2027 qui a officiellement pris ses fonctions le 16 août 2021.

Deuxième partie : Gestion d'août à décembre 2021

Résumé des tâches

Août – Décembre 2021

C'est avec une immense joie que nous avons commencé notre service en tant que Conseiller et Conseillères Confédéral.e.s pour les prochaines années 2021-2027.

Au cours de ces premiers mois, nos priorités ont été d'établir les responsabilités et l'administration de la Confédération. En même temps, nous avons apporté un grand soin à l'étude des Statuts, de la Charte d'Identité et des Lignes de programmation de notre Assemblée Générale. Nous avons également programmé le calendrier des réunions mensuelles du Conseil.

L'un de nos premiers actes de travail a été l'affectation des Conseiller.e.s à leurs zones respectives de compétence. En même temps, en considération de leurs compétences , différents services dont la Confédération avait besoin ont été confiés aux conseiller.e.s. Nous avons également créé des « Équipes » pour travailler ensemble dans d'autres domaines indiqués dans les Lignes de Programmation : l'Équipe de la Formation, l'Équipe de la Solidarité et l'Équipe de la Communication.

Au cours du Chapitre Général des FMA, nous avons pu participer en envoyant nos salutations et nos vœux aux Conseillères du Chapitre Général des FMA. À la nouvelle Mère Générale, en plus des salutations de bienvenue, nous lui avons assurée notre disponibilité pour travailler en lien avec les FMA.

Certaines réunions avec différentes fédérations dans le monde ont commencé.

Le 30 novembre 2021, notre Vice-présidente, Olivia Furlan, a représenté la Confédération à l'occasion de la remise, à Mère Générale émérite, Sœur Yvonne Reungoat, de la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur de la République Française.

LES PRÉSIDENTES

Maria Maghini

Maria Carmen Castillon